

Évolution des modes de vie et prospective de l'habiter sonore

Autor(en): **Amphoux, Pascal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **63 (1990)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET PROSPECTIVE DE L'HABITER SONORE

Entre les études à dominante technique qui considèrent le bruit comme une nuisance dont il faut se protéger (approches acoustiques, normatives ou urbanistiques) et les travaux à dominante esthétique qui y voient un mode d'expression à préserver ou à mettre en valeur (approches musicologiques et ethno-musicologiques), s'ouvre depuis peu une troisième voie qui vise plus fondamentalement une anthropologie du sonore. Cette troisième voie intéresse directement l'architecte dans la mesure où elle consiste à intégrer de façon transversale des données liées à l'espace (acoustique appliquée, architecture, urbanisme), à la perception (psycho-physiologie, sociologie du quotidien) et à la production sonore (technique, communication, médias)¹.

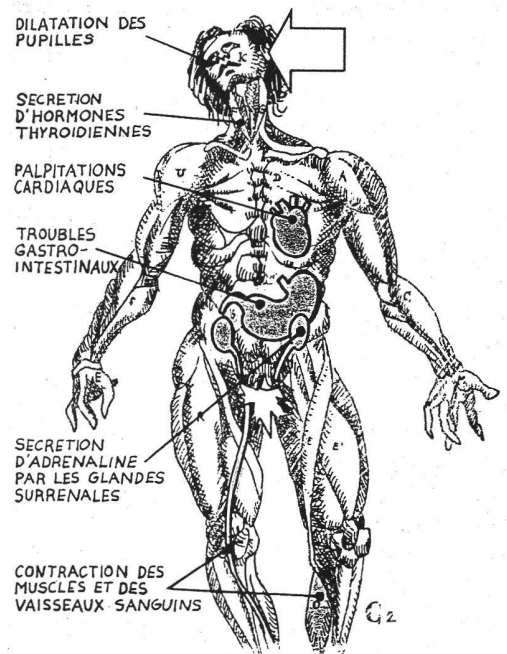
Les axes de réflexion prospective proposés ici s'inscrivent dans cette lignée. En repérant quelques incidences de l'évolution actuelle des modes de vie sur la perception, la représentation et la production de l'environnement sonore, ils visent les conséquences qu'une telle évolution pourrait avoir sur la conception architecturale et/ou urbanistique du logement, du quartier et de la ville.

« Notre musique nous dit de demain. Les bruits d'une société sont en avance sur ses images et sur ses conflits matériels ». J. Attali².

Proposer une *prospectivité de l'habiter sonore*³ est une activité risquée et incertaine, qui repose sur trois ordres d'incertitudes :

- celles qui sont liées à l'*activité prospective* elle-même : s'agit-il de deviner ou de dessiner l'environnement sonore de demain ? Devons-nous jouer au devin ou à l'architecte ?
- celles qui sont liées au *devenir de « l'habiter »*, notion floue qui offre pourtant l'avantage de réunir à la fois les dimensions matérielles, pragmatiques et symboliques de la domesticité, à la fois l'habitat et le mode d'habiter, l'architecture et le mode de vie ;
- celles qui sont liées à l'*évolution de la dimension sonore* dans le vécu quotidien ordinaire, dans laquelle se mêlent inextricablement les facteurs liés à la donnée acoustique, à la perception auditive et à l'action sonore – pratiques, représentations et significations – évolutions technique, sensible, culturelle et sémantique.

Plus que des prévisions dont on assurerait la fiabilité absolue, les lignes qui suivent tendent à poser des questions et à définir des axes de



Il n'existe aucune adaptation réelle au bruit

réflexion prospective qui prennent respectivement en compte ces trois ordres d'incertitude.

1. Prospective...

Peut-être est-il bon de mentionner le changement de statut qui a touché la prospective durant les dernières décennies. Dans le secteur économique, on est en effet passé pendant cette période d'une phase de certitude, dans laquelle la planification consistait à adopter des stratégies de développement à long terme, à

¹ Les travaux développés en France par l'Equipe du CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore, Ecole d'Architecture de Grenoble - cf. la bibliographie des principaux rapports de recherche de ce laboratoire en fin d'article) comme l'émergence récente de concepts tels ceux de « paysage sonore », d'« effet sonore », de « confort sonore » ou de « qualité acoustique » témoignent de cette évolution. Une collaboration entre l'IREC et le CRESSON doit permettre, à travers une première recherche exploratoire sur « La qualité acoustique des villes suisses », de mettre au point un outil d'analyse interdisciplinaire du confort sonore des espaces urbains en Europe (l'enjeu de ce travail est d'intégrer dans une même démarche les dimensions acoustiques, topologiques, culturelles et techniques).

² J. ATTALI, *Bruits, Essai sur une économie politique de la musique*, Paris, PUF, 1977.

³ Le texte qui suit a fait l'objet d'une conférence donnée au « 2^e colloque sur l'acoustique et l'environnement sonore », organisé par le Centre de Recherche sur l'Habitat à l'Ecole d'architecture de Paris La Défense, le 18 mai 1989.

une phase d'incertitude dans laquelle les entreprises doivent promouvoir une planification tactique à court terme et dans laquelle la réussite repose davantage sur la souplesse et sur la capacité à réagir au plus vite aux moindres fluctuations du marché que sur des orientations à long terme. De même, dans le domaine de la production architecturale, une évolution parallèle est repérable dans le passage progressif de la situation de pénurie qui est celle de l'après-guerre à une situation plus récente de diversification de l'habitat et des modes d'habiter, dans laquelle une réflexion plus qualitative, portant par exemple sur le confort sonore du logement, peut bientôt prendre place. Une telle évolution suggère alors un changement d'attitude comparable sur le plan de la prospective de l'habitat: de la stratégie reposant sur une évaluation quantitative et fonctionnaliste des besoins (adaptation de l'espace aux besoins préconçus d'habitants standards), il s'agirait de passer à une attitude «tactique» visant à répondre de manière qualitative à la diversité des cas de figure qui se présentent (appropriation des espaces par des habitants ayant des besoins propres et des pratiques spécifiques).

Dans cette perspective, il ne s'agit pas tant de *prévoir* l'avenir de la profession ou de la production architecturale, ou encore celui de la perception ou de la production sonore (ce genre de prévision est nécessairement voué à l'aléatoire des phénomènes de mode, des innovations techniques ou des modèles culturels émergents) que de *promouvoir* une réflexion qui soit capable de *renouveler les catégories habituelles de la conception architecturale*. Non pas prévoir l'avenir, mais promouvoir un avenir (ou des avenir) possible.



Pour cela, il devient intéressant non seulement de prendre en compte les «tendances lourdes» qui touchent une évolution à long terme, mais aussi de s'attacher à repérer les signes mineurs et parfois minuscules qui constituent dès aujourd'hui ce que nous avons appelé des «faits potentiellement porteurs».

Sans doute certaines tendances lourdes ne seront-elles pas sans effet sur l'évolution de notre environnement sonore. En particulier, *l'évolution des structures démographiques* implique une complexification et une diversification des modes de vie et des modes d'habiter: vieillissement de la population, transformation des structures familiales (réduction de la taille des ménages, mobilité et autonomie individuelle accrues), augmentation du nombre de personnes seules (liée au gain différentiel de l'espérance de vie, à l'indépendance des vieux et à la décohabitation des jeunes), accroissement du nombre de familles monoparentales (divorces et séparations) ainsi que du nombre de couples sans enfants. Et si cette évolution semble indiquer la nécessité de favoriser la mobilité résidentielle et la diversification du parc de logements, tous ces facteurs ne seront pas sans conséquences sur la production et les représentations de l'environnement sonore. Mais ce type de réflexion qui ne peut mener qu'à des considérations d'ordre macroscopique ne doit pas occulter la possibilité de faire des observations plus minuscules, concernant les transformations psychosociologiques et culturelles en cours. Ces signes et ces «traces du futur» peuvent alors être recherchés d'une part dans l'évolution actuelle et récente des modes de vie, d'autre part dans celle des pratiques et représentations de l'environnement sonore.

Davantage, c'est à la désignation de différents types d'interactions et de rétroactions qui sont susceptibles de se développer entre ces deux évolutions parallèles qu'il faudrait travailler.

2. ... de l'habiter...

Nos propres réflexions antérieures sur la prospective de l'habiter⁴ nous ont permis de dégager et d'identifier un certain nombre de faits qui, même s'ils manquent actuellement parfois de résonance sociale, peuvent être tenus pour potentiellement porteurs de changements importants. Chacun de ces faits constitue un thème qui est intimement lié avec les modalités de production de notre environnement sonore et à partir duquel il devient alors possible d'envisager une prospective du monde sonore.

Quatre tendances paraissent intéressantes à explorer.

1. LA MODIFICATION DU RAPPORT ESPACE-TEMPS

Accélération constante des événements, effets d'ubiquité et d'immédiateté produits par les nouvelles technologies, apologie du temps présent et de l'instantanéité, *la représentation et l'usage social du temps changent*.

La vente des produits domestiques passe d'une argumentation fondée sur le gain de temps (électro-ménager) à une argumentation

⁴ R. PERRINJAQUET, P. AMPHOUX, M. BASSAND, *Domus 2005, exploration prospective de l'habiter*, rapport IREC, Ecole Polytechnique de Lausanne, 1986.

fondée sur la dépense de temps (médias, technologies de l'illusion). Le logement, qui s'inscrit de tradition sous le signe d'une « sémantique de la continuité », dans laquelle l'expérience de l'espace est dominante (logique patrimoniale de l'enracinement et de la durée) tend aujourd'hui à s'inscrire sous celui d'une « sémantique de la discontinuité », dans laquelle l'expérience de la temporalité devient dominante (désynchronisation des activités familiales, zapping télévisuel, ...). A l'échelle urbaine, une problématique du déménagement est en passe de se substituer à une problématique de l'emménagement: mobilité professionnelle et résidentielle accrue, multiplication des périodes transitoires dans les cycles de vie, incertitudes sur les perspectives de carrière, rapports entre l'urbain et le péri-urbain, ...

L'appréhension du temps ne passe donc plus seulement par celle du *déplacement*, elle passe par l'expérience du *déphasage*. En un sens, le rapport entre le mobilier et l'immobilier tend à s'inverser: l'identification de l'individu ou de la famille passe peut-être davantage par l'attachement à un mobilier qui le suit dans ses déménagements que par celui à une maison ou un lieu particulier.

Cet ensemble de remarques pose un premier axe de réflexion prospective: s'il est vrai que « le son, c'est du temps », quel peuvent donc être le rôle et le statut particulier du sonore dans cette évolution? Dans cette perspective, il conviendrait notamment de se poser la question du *marquage sonore de l'espace et du temps*, liée par exemple à la désynchronisation des activités familiales à l'intérieur du logement, ou à celle des activités commerciales dans les différents quartiers d'une ville.

2. L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET/OU SOCIALES

D'abord, de *nouvelles formes d'individualisme* se développent, prenant la forme paradoxale de la reconquête de soi et du repli sur soi: redécouverte et revalorisation de pratiques culinaires, importance attribuée à l'éducation des enfants, introduction du travail à domicile, développement de l'attention et des soins du corps, ... Et l'on peut s'interroger sur les nouvelles contraintes spatio-temporelles et sonores que peut entraîner un tel surcroît d'activités à domicile.

Ensuite, il y a *redéfinition des rôles à l'intérieur de l'espace familial*. Le foyer n'est plus nécessairement le domaine privilégié de la femme et les rapports entre parents et enfants tendent à évoluer vers une plus grande autonomie. Si ces modifications de la hiérarchie intra-familiale mettent en cause la répartition socio-spatiale traditionnelle du logement (dualité ou partage des usages de l'espace), elles posent en même temps le problème de l'appropriation sonore des espaces et du temps domestique: par exemple, existe-t-il une différenciation sexuelle de la production sonore dans les espaces du logement? S'il est vrai que les relations familiales évoluent vers une plus grande autonomie entre les individus, comment gérer le paradoxe entre le besoin d'isolement (lié à un redéploiement

des activités à domicile) et celui de contact ou de communication (nécessaire à un minimum de vie communautaire). Les questions de proxémie sonore⁵ qui y sont associées se posent non seulement à l'échelle domestique mais également à l'échelle urbaine et surtout dans les interactions entre les différentes échelles (quelles relations phoniques entre l'intérieur et l'extérieur – entre le logement et la rue, le quartier, voire même la ville).

Par ailleurs, on assiste à *l'émergence de nouveaux statuts sociaux* sur la scène publique (enfants, adolescents, « post-adolescents », « pré-retraités », 3^e âge et 4^e âge), désignés notamment par le ciblage publicitaire de certains produits. Qu'en est-il de l'usage des produits audiovisuels pour chacune de ces catégories et quelles conséquences en tirer du point de vue de l'architecture du logement? La problématique posée n'est pas simplement celle d'une isolation acoustique: c'est celle du rapport entre *l'isolement social* et *l'isolement phonique*.

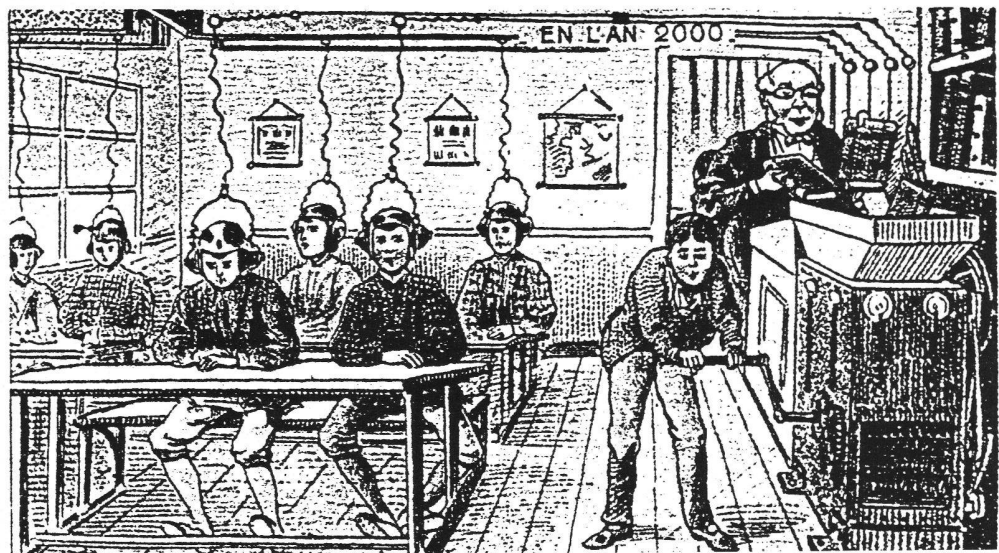
3. NOUVELLES FORMES DE SOCIABILITÉ ET DE COMMUNICATION

A la redéfinition de certains statuts sociaux s'ajoute aussi l'émergence potentielle de nouvelles formes de sociabilité et de communication.

Le développement de *nouvelles formes de relations de voisinage* est lié en particulier à la plus grande mobilité résidentielle et à la plus grande fréquence de séjours et de lieux d'habitation temporaires (stages professionnels, jeunes en formation, étrangers, déplacements et décentralisation de travailleurs, ...). Une telle évolution, qui tend à faire « voisiner » des permanents et des temporaires sur un même lieu d'habitation, peut être source de conflits – et l'on sait que les questions de bruit ne sont pas des moindres prétextes (on peut s'interroger par exemple sur l'avenir des situations liées à des problèmes inter-ethniques) –, mais elle peut également conduire à créer des réseaux de sociabilité (professionnels, utilitaires ou affinitaires) d'autant plus intenses que leur durée est déterminée. Le problème posé serait alors le suivant: quelles implications la mobilité résidentielle de certaines catégories d'habitants ou le caractère provisoire du lieu d'habitation peut-il avoir sur les *bruits de voisinage* – plus grande tolérance envers les émissions du voisin ou exigences accrues?

Par ailleurs et à l'inverse, de *nouvelles formes de communication* sont liées, au moins potentiellement, à l'immobilité domestique que rend plausible le développement des *nouvelles technologies*: télétravail, téléachat, télédiagnostic, « télébanking », télégestion et autres télécommandes n'échappent pas pour le moment à une imagerie et une idéologie futuristes, il n'en reste pas moins que les efforts développés depuis deux ou trois ans pour promouvoir

⁵ Questions qui ont commencé à être abordées par O. BALAY, *La proxémie acoustique dans l'habitat*, rapport CRESSON, Ecole d'Architecture de Grenoble, 1986.



La classe en l'an 2000, gravure, vers 1900.
(Photo Edimedia/Arch. Snark).

le concept de *domotique* constituent un enjeu industriel de taille. Et si les premières applications de la domotique ne touchent guère aujourd'hui que les problèmes de sécurité, de confort et de gestion énergétiques⁶, la réalisation à plus long terme d'un réseau à large bande (RNIS) laisse présager de possibilités d'interactivité réelles. En tout état de cause, l'introduction de ces nouveaux services dans le logement comme dans les espaces publics est productrice de sons ou de signaux sonores; surtout, cela remet en cause les frontières traditionnelles entre sphère publique, sphère privée et sphère intime. Il devient alors pertinent de s'interroger sur l'évolution du rôle des signaux sonores par rapport aux signaux visuels, sur les implications de l'usage de la synthèse de la parole ainsi que sur celles que laissent entrevoir les possibilités techniques de « façonnage » du son – et d'une ambiance sonore⁷.

La problématique, ici, pose la question de l'articulation entre les potentialités technologiques de *composition d'un environnement sonore* et les contraintes psychosociologiques qui pèsent sur la *configuration des espaces* urbains ou domestiques.

4. L'ÉVOLUTION DU RAPPORT SENSIBLE À L'ENVIRONNEMENT

Changement de statut de la matérialité d'un côté, évolution des seuils de confort de l'autre, le rapport sensible de l'homme à son environnement se modifie.

D'un côté, on assiste à une sorte de *dématérialisation du quotidien*, marquée par un écart grandissant qui s'introduit aussi bien entre les objets du quotidien et leur matérialité (méconnaissance du fonctionnement des pièces, des matériaux synthétiques,...) qu'entre les usages et les utilisateurs (processus de médiatisation), de l'autre on peut déceler des indices ou des efforts de *rematérialisation du quotidien* (utilisation nouvelle de matériaux anciens, nouveaux matériaux, possibilité pour les fabricants d'offrir des produits à la carte, apparition d'un tiers œuvre sur les chantiers du bâtiment,...). Le sonore joue sans doute un rôle paradoxal

dans ce double mouvement et de nombreuses pistes de réflexion s'ouvrent: banalisation et diffusion de nouveaux matériaux, association à des matériaux anciens (comme les verres ou les placoplâtres] de propriétés acoustiques particulières (isolation, réverbération, filtrage sélectif,...); fabrication de cloisons « semi-perméables » (laissant par exemple passer le son mais occultant la vue ou inversement⁸); possibilité d'un développement, d'une domestication et d'une diversification des techniques d'ameublement sonore,...

Quant à la notion de *confort*, elle évolue également très rapidement⁹, touche désormais non seulement la possibilité de se situer en-deçà d'un certain seuil de pénibilité¹⁰, mais également celle de pouvoir maîtriser et régler un niveau de confort, qui peut être variable suivant les individus ou suivant les moments. A cela s'ajoute la question de l'évolution des sentiments d'insécurité, question prospective dans laquelle le sonore n'est sans doute pas innocent¹¹.

3. ...sonore

Les différents axes de réflexion qui se dégagent de l'analyse de l'évolution des modes de vie doivent être doublés d'une approche plus spécifiquement centrée sur *l'évolution des pratiques et des représentations de l'environnement*.

⁶ Cf. notre article « Domotique, domo-éthique », dans *Habitation*, N° 6, Lausanne, juin 1988.

⁷ Les techniques d'ameublement sonore appliquées dans des lieux publics comme les supermarchés, le métro ou d'autres transports en commun, en sont peut-être une préfiguration.

⁸ Davantage, nous avons suggéré aux fabricants qui cherchent à lancer de nouveaux produits de tenter de développer une cloison acoustique qui soit à l'oreille ce que le miroir sans tain est à l'œil.

⁹ Sur ce thème, mentionnons la recherche en cours J.-F. AUGOYARD, G. CHELKOFF, « Le confort acoustique, évolution des pratiques et représentations », CRESSON, Grenoble, Plan Construction, Paris.

¹⁰ – ce qui renvoie aux procédures habituelles d'isolation et d'instrumentation acoustique.

¹¹ Recherche en cours M. LEROUX *et al.*, « Les facteurs sonores du sentiment d'insécurité », CRESSON, Grenoble, 1990.

ment sonore. Là encore de nombreux thèmes semblent pouvoir être explorés, que nous regroupons sous trois rubriques génériques, *la production, l'écoute et la valeur sémantique*. Certains recourent directement les hypothèses précédentes, d'autres sont finalisés par elles.

1. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION SONORE

Trois types de question peuvent être proposés de ce point de vue.

D'abord, on peut se demander quels seront les effets à long terme des politiques de lutte contre le bruit sur les pratiques et représentations collectives du bruit : on sait que les réactions vis-à-vis du bruit sont paradoxales, qu'elles peuvent induire des réactions d'intolérance mais aussi d'autocoercition (situations dans lesquelles on est gêné d'être gêné). On sait aussi que *la plainte* est un processus complexe qui exprime souvent autre chose que ce qu'elle dit et dont nous avons pu montrer que les dimensions virtuelles et rituelles étaient parfois très importantes¹². Il y a donc des incertitudes et les effets induits peuvent être paradoxaux. Dans cette perspective, l'éventualité de la revendication d'un « droit au bruit » (qui serait à la fin du XX^e siècle ce que le « droit de passage » a été à la fin du XIX^e siècle)¹³ pourrait être envisagée – reposant par exemple sur des mesures de différenciation spatiale ou de désynchronisation des émissions sonores.

D'un point de vue plus technique, on peut se questionner sur l'avenir et la pertinence du rapport entre « isolation active » et « isolation passive » dans la conception et l'organisation des espaces. L'isolation active renvoie à l'utilisation de matériaux nouveaux ou de propriétés nouvelles ainsi qu'aux possibilités de l'AAA (Absorption Acoustique Active), l'isolation passive à des problèmes de configuration des locaux ou des espaces (espaces-tampons, sas, rangements, écrans semi-perméables, mobilier, chicanes, pièges à sons,...). Et s'il ne faut sans doute pas réfléchir en termes de substitution d'une technique à une autre, les modalités de leur complémentarité ne sont pas nécessairement évidentes¹⁴.

Enfin, une réflexion sur les incidences possibles de la domotique sur la production sonore dans la sphère du logement s'impose : quelles sont les potentialités du « foyer interactif » de ce point de vue, celles d'une « bidouille interactive », de l'accès banalisé à des banques de données musicales, quelles transformations vont induire les possibilités de synthèse personnalisée du son, les possibilités de programmation ou de planification des émissions sonores... ? Outre les questions liées au rangement des nouveaux supports, aux aménagements spécifiques, aux configurations spatiales ou aux pratiques domestiques nouvelles que ces développements sont susceptibles d'engendrer¹⁵, on touche déjà là la question de l'évolution de l'écoute sonore.

2. ÉVOLUTION DE L'ÉCOUTE SONORE

De ce point de vue, trois types de prospectives au moins peuvent être proposés.

a) *Prospective des lieux d'écoute*. Quelle est l'influence sur la sonorisation potentielle du logement de l'évolution actuelle de la sonorisation des lieux publics et de certains équipements (métros, aéroports, commerces) – en ville comme dans les stations de ski ? Quelle est l'influence possible du passage de la grande annonce réclamant l'attention des auditeurs à la multidiffusion des informations ?

b) *Prospective des attitudes d'écoute*. Quelles sont les incidences de la qualité technique des enregistrements sur un affinement de l'écoute du public et sur ses exigences de confort musical ou sonore à domicile ? Parallèlement et a contrario, quelles sont les conséquences, sur les attitudes d'écoute et les aménagements spatiaux, des différentes formes de disqualification de l'écoute médiatique, liées notamment à l'indifférenciation et la standardisation des émissions sonores comme des situations de réception ?

c) *Prospective des « transferts sensitifs » et des rapports de synesthésie*. Les réflexions précédentes, qui touchent directement l'usage domestique des objets sonores, pourraient s'intégrer dans une réflexion plus générale sur l'évolution des rapports perceptifs entre l'œil et l'oreille, ou encore sur l'évolution du poids relatif de la logique visuelle et de la logique sonore dans les processus de perception. Sans adhérer de façon simpliste aux thèses qui proclament la fin d'une civilisation de l'écrit et le retour à une civilisation de l'oral, il est certain que la question d'un rééquilibrage potentiel des deux dimensions n'est pas sans pertinence du point de vue prospectif.

3. SÉMANTIQUE SONORE ET ÉTHIQUE SOCIALE

Le troisième axe, enfin, touche des questions plus générales liées à l'évolution culturelle et à la signification que l'on peut attribuer aux productions sonores.

Quelles que soient les réticences et la méfiance qu'il convient d'avoir devant certains discours réactionnaires n'entendant plus dans notre environnement sonore que nuisances ou « musiquettes », l'hypothèse d'une perte du sens et de l'intentionnalité de la production sonore doit être prise au sérieux dans une visée prospective. Evoluons-nous vers un continuum sonore de plus en plus parfait et perdrons-nous

¹² P. AMPHOUX, M. LEROUX et al., *Le bruit, la plainte et le voisin*, CRESSON, Grenoble, 1989.

¹³ Hypothèse de PIERRE LIOCHON : cf. sa communication dans le bilan de la *Journée nationale d'étude sur le bruit et la plainte*, sous le patronage du Ministère de l'Environnement, résumé cassette audio, 2 x 30 mn, CRESSON, Ecole d'Architecture de Grenoble, 1988.

¹⁴ Cf. par exemple l'histoire récente de l'architecture solaire et les incidences d'une complémentarité entre « solaire actif » et « solaire passif » sur l'organisation et la distribution spatiale des logements.

¹⁵ On trouvera des indications concernant ces hypothèses dans les contributions de l'IREC au *Dictionnaire de domotique*, sous la direction de WITOLD ZANIEWICKI, Milieux et techniques, Le Creusot, 1989 (à paraître), réunies sous le titre *Dictionnaire critique de domotique*, rapport IREC, Lausanne, 1989.

toujours plus « le sens de l'intervalle »¹⁶ ? Cette question n'est pas seulement philosophique, elle touche aussi bien la sphère du logement et l'évolution des modes de vie : *le manque de pauses, d'intervalles ou de silences* qui affecte, dangereusement selon Dorflès, la production artistique de nos sociétés peut être envisagé très concrètement dans l'usage de l'espace et du temps domestiques : une *dimension « réserve »* pourrait ainsi être amenée à jouer un rôle important dans la constitution d'un sentiment de confort ; davantage, nous serions tenté de lui attribuer un rôle fondamental : le confort sonore, ce n'est pas seulement la possibilité de se protéger des bruits environnants ou de régler l'intensité d'une émission à volonté, c'est aussi et peut-être surtout pouvoir échapper à la contrainte d'un son actuel. Exemples : pouvoir choisir entre plusieurs espaces sonores à l'intérieur du même lieu¹⁷ (le logement traversant avec un côté cour et un côté rue offre de ce point de vue des qualités reconnues), pouvoir se replier sur son walkman ou fermer la porte de sa chambre, pouvoir jouir de la virtualité d'un instant de silence.

Si certains effets d'amoncellement des sons ou de saturation de la « bande-son du quotidien » sont repérables dans l'évolution actuelle des modes de vie, il se pourrait que le logement joue d'autant plus fort son rôle archétypique d'abri et de protection, ou du moins celui d'un lieu dans lequel l'habitant maîtrise ou a le sentiment de maîtriser son propre environnement sonore.

L'enjeu que l'on pourrait alors donner à une prospective de l'habiter sonore, c'est qu'elle

permette à l'habitant ordinaire de devenir l'auteur de sa propre « bande-son » – non pas au sens de l'ameublement sonore ou de la maîtrise technologique parfaite des nuisances, mais au sens d'une liberté de choix dans les moyens dont l'habitant dispose pour façonner ou recomposer son propre environnement sonore.

Pascal Amphoux
IREC/EPFL

Quelques rapports de recherche récents du CRESSON (Ecole d'architecture de Grenoble) comportant des éléments de réflexion prospective

- P. A. AMPHOUX, M. LEROUX *et al.*, *Le bruit, la plainte et le voisin*, Ministère de l'Environnement, 1989.
- J.-F. AUGOYARD (ss la dir.), *Répertoire des effets sonores*, Ministère de la culture, Direction de l'architecture / Direction de la musique et de la danse, recherche pluri-annuelle, 3 volumes parus depuis 1986.
- J.-F. AUGOYARD (ss la dir.), *Séminaire de recherche « Environnement sonore et société (1984-1986) »*, SRETIE / CNRS, 1987.
- J.-F. AUGOYARD, P. AMPHOUX ET O. BALAY, *Environnement sonore et communication interpersonnelle*, 2 tomes + cassette, 1985.
- J.-F. AUGOYARD, P. AMPHOUX ET G. CHELKOFF, *La production de l'environnement sonore*, 1985.
- O. BALAY, *La proximité acoustique dans l'habitat*, Plan construction, 1986.
- O. BALAY, G. CHELKOFF, *La dimension sonore d'un quartier*, 1985.
- G. CHELKOFF, J.-L. BARDYN, M. LEROUX, J.-P. THIBAUD, *Entendre les espaces publics*, Plan construction, 1988.
- J.-P. THIBAUD, J.-P. ODION, *Culture sonore en chantier*, Ministère de l'équipement, 1987.

Quelques travaux prospectifs de l'IREC

- P. AMPHOUX, « L'habitat conditionnel, Remarques sur l'évolution des conditions d'habitat en Europe occidentale », dans : *Catalogue de l'exposition EUROPAN*, Beaubourg, CCI, Paris, déc. 89.
- P. AMPHOUX, C. JACCOUD, R. PERRINJAQUET, *Dictionnaire critique de domotique*, 1989, contribution à : W. ZANIEWICKI (sous la dir. de -), *Dictionnaire de domotique*, Milieux et techniques, Le Creusot, à paraître.
- M. BASSAND ET A. HENZ (EDS.), *Habitat horizon 2000*, Zürich / Lausanne, départements d'architecture, 1988.
- C. JACCOUD, P. AMPHOUX, M. BASSAND, R. PERRINJAQUET, *Domotique 87*, 1988.
- E. BIANCHI, R. PERRINJAQUET, P. AMPHOUX, « Concept de l'exposition des projets EUROPAN », 1^{er} concours européen pour des architectures nouvelles, Forum Beaubourg, CCI, Paris, déc. 1989 – fév. 1990.
- R. PERRINJAQUET, P. AMPHOUX, M. BASSAND, *Domus 2005, exploration prospective des modes d'habiter*, 1986.

¹⁶ G. DORFLES, *L'intervalle perdu*, Méridiens / Klincksieck, Paris, 1984.

¹⁷ Peut-être est-ce là un critère qui fait la qualité de la ville. Une *Ville* ne mériterait ce nom, du point de vue sonore, que dans la mesure où elle offre à son usager une diversité infinie d'espaces sonores, des plus exposés aux plus secrets. En ce sens, le drône urbain (fond sonore lié au roulement de l'automobile) ne constitue pas une menace acoustique (son intensité suivant les heures de la journée, peut atteindre des niveaux très bas) mais une nuisance sonore, au sens où il tend à homogénéiser l'espace sonore de la ville et à masquer sa richesse.

